

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/04/2017

Dossier complet le :

05/04/2017

N° d'enregistrement :

F09347P0115

1. Intitulé du projet

Installation d'ombrières photovoltaïques en protection solaire sur le parking du Lac de Monteux, quartier Beaulieu (84)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RES SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Laurent BARREAU, Chef de projet solaire

RCS / SIRET

4 2 3 | 3 7 9 | 3 3 8 | 0 0 0 3 5

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30° Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installation sur ombrières d'une puissance supérieure à 250 kWc

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Conception, installation et exploitation / maintenance d'ombrières photovoltaïques sur une aire de stationnement existante de 454 places.

Ces ombrières rectangulaires seront portées par des charpentes métalliques, elles-mêmes fixées sur des mâts aciers. Les couvertures seront constituées de panneaux photovoltaïques orientés Sud et inclinés de 10° par rapport à l'horizontale de chaque travée. Pour permettre la transformation du courant continu de la centrale solaire, en courant alternatif, un poste de livraison d'environ 14m² sera installé sur le site.

Les candélabres existants sont remplacés par un éclairage en sous face des ombrières.

Pour davantage de détail, se reporter à la note annexe.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif pour la Communauté de Communes est de favoriser l'implantation de production d'énergie renouvelable sur son territoire avec un projet qui présente le plus d'atouts vis-à-vis des critères de choix de la CRE.

Les ombrières photovoltaïques produiront environ 2 207 MWh/an pour une surface projetée au sol estimée à 8 645 m².

En complément du projet d'ombrières, des places de stationnement dédiées aux véhicules hybrides et électriques (y compris les vélos) seront réservées et équipées de borne de recharge.

Un système de panneau d'information didactique permettra aux visiteurs de se renseigner sur la production des ombrières, l'équivalent pétrole non consommé et les données météorologiques d'ensoleillement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation des ombrières consiste dans un premier temps en la préparation du terrain (démontage des candélabres existants sur les secteurs d'implantation, protection des éléments de mobilier urbain non modifiés, ...) et la mise en place des éléments de sécurité (signalisation du chantier notamment).

Dans un second temps, les systèmes de fixation au sol sont posés. Les structures sont ensuite montées puis équipées des modules photovoltaïques.

En parallèle les locaux techniques et les câblages sont installés. Après raccordement au réseau, une mise en service de l'installation est effectuée après des tests.

Les travaux seront réalisés préférentiellement en hiver lorsque le parking n'est pas utilisé. Dans l'impossibilité de réaliser les travaux à cette saison, un phasage des implantations sera effectué afin de ne pas gêner le stationnement des véhicules pour les activités de loisirs.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les principales caractéristiques des installations finalisées sont les suivantes :

- Puissance installée estimée 1.6 MWc
- Surface des ombrières projetées au sol 8 645 m²
- Productible estimé 1 380 kWh/kWc/an
- Production annuelle 2 207 MWh/an
- Nombre de modules 5518
- Puissance des modules 290 Wc

Un système d'éclairage nocturne optimal sera mis en place en sous-face des ombrières.

L'intégralité des équipements électriques (onduleurs, coffrets DC, coffret supervision et TGBT) seront fixés sur les pylônes. Les chemins de câble seront également fixés sur la structure.

La zone de stationnement conservera ses fonctionnalités et son usage actuels.

L'implantation des ombrières ne perturbera pas le système de récupération des eaux pluviales existant qui consiste en un réseau gravitaire récupéré par un système de noues périphériques. Les eaux tombant sur les panneaux s'écouleront en partie sur la zone de stationnement. Sur les parties en zones piétonnes, un système de collecte des eaux pluviales des couvertures photovoltaïques sera implanté en pied de pylône via des gouttières. Ces éléments seront réalisés en laissant ainsi libre et fonctionnel le réseau existant (le dimensionnement des gouttières et des descentes respectera les normes en vigueur).

L'entretien et la maintenance seront réalisés par le service dédié de la société RES au moyens de techniciens et ingénieurs et d'outils de supervision performants afin d'assurer un suivi quotidien permettant une réactivité et une optimisation des performances permanentes.

Pour davantage de détail, se reporter à la note annexe.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à demande de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de l'aire de stationnement existante (454 places)	12 000 m ²
Emprises des ombrières projetées au sol	8 645 m ²
Hauteur des ombrières au plus bas (par rapport au niveau du sol existant)	3 mètres
Hauteur des ombrières au plus haut (par rapport au niveau du sol existant)	6 mètres
Puissance installée estimée	1,6MWc
Production annuelle moyenne d'électricité	2 207 MWh/an

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Parking du Lac P1
Quartier de Beaulieu
84 170 MONTEUX

Coordonnées géographiques¹Long. 04°57'51"E Lat. 44°01'07"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

MONTEUX

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le projet d'ombrières se superpose à l'aire de stationnement existante. Le PLU intégrant ces éléments à fait l'objet d'une évaluation environnementale lors de son élaboration.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à plus de 500 mètres à l'Ouest de la zone du projet. Cette ZNIEFF de type 1 couvre l'ensemble de l'hydrosystème des Sorgues, même les zones artificialisées afin de maintenir un continuum.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet est cependant située à 100 m au Sud de la RD942, axe routier de catégorie 2.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de coopération de la Réserve de Biosphère du Mont Ventoux est située à plus de 6km de la zone du projet. Les monuments historiques les plus proches sont localisés au centre ville de Montoux pour les plus proches. Le site du projet est situé à 8km du premier site classé "Domaine de Roberty - au Pontet à Fontaine-de-Vaucluse"

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est incluse dans le Plan de Prévention des Risques d'inondation du Sud-Ouest Mont Ventoux, approuvé le 30 juillet 2007. La zone du projet est hors de toute zone d'aléa. Elle est cependant à proximité d'une zone d'aléa faible d'inondation. La zone du projet est hors de tout zonage de Plan de Prévention des Risques Technologiques. L'onde du Barrage de Serre-Ponçon est cependant situé à proximité Ouest.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est située à 500 m au Nord-est de la ZSC FR9301578 "La Sorgue et l'Auzon". L'analyse simplifiée des incidences conclue à l'absence d'incidence potentielle. Cf. localisation en annexe 6
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est situé à 8 km au Sud-ouest : "Domaine de Roberty - Au Pontet à Fontaine-de-Vaucluse

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les éventuels matériaux générés par le forage des fondations des structures des ombrières seront acheminés vers des filières de stockage adaptées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un milieu déjà artificialisé, à savoir une zone de stationnement en enrobé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un milieu déjà artificialisé, à savoir une zone de stationnement en enrobé.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune Réserve Naturelle, Arrêté de Protection de Biotope et autres zones de protection, d'inventaires ou de gestion n'est localisée à proximité du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans un milieu déjà artificialisé, à savoir une zone de stationnement en enrobé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé hors de zones concernées par les risques naturels.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il engendrera la circulation d'environ 20 camions et véhicules dans le cadre de sa construction qui s'étalera sur une durée de 3 mois. Le premier mois concentrera l'essentiel de l'activité avec 4 à 5 camions par semaine. En phase exploitation, un simple véhicule permet la maintenance si nécessaire.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la bande des 250m de la RD942, voirie de catégorie 2 (classement sonore des voie). En phase travaux, la circulation pourra générer du bruit mais dans un temps très court. En phase exploitation, le projet ne génère aucun bruit spécifique.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La mise en place des fondations des supports des ombrières pourraient générer quelques vibrations. Celles-ci seront cependant, de faibles intensités et sur une très courte durée.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Un éclairage sera implanté sous les structures ombrières. Il viendra en remplacement des candélabres existants sur les secteurs concernés.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seule l'eau de pluie ruisselant sur les panneaux s'écoulera sur la zone de stationnement. Ces eaux seront collectées et acheminées vers le réseau de noues comme actuellement.</p> <p>Les eaux de pluie tombant sur les ombrières couvrant les zones piétonnes seront collectées au moyen de gouttière puis acheminée vers le réseau d'eaux pluviales communal.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une notice paysagère sera produite dans le cadre du permis de construire.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La nature du projet, son contexte d'implantation (sur un parking existant), hors de toute zone de protection, d'inventaire et de risques naturels ou technologiques et son éloignement de tout projet connu ne fait attendre aucun effet cumulé.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Aucun effet négatif n'est à attendre lors de la réalisation et l'exploitation du projet. L'ensemble pourra être démantelé à l'issue de la durée d'exploitation ou rétrocedé à la communauté de communes. Les déchets produits lors du chantier feront l'objet d'une attention particulière. Ainsi, un tri sera organisé sur le site et le chantier sera doté d'une organisation adaptée à chaque catégorie de déchets :

- Les déblais non réutilisés sur le chantier seront transférés dans le stockage d'inertes de la Communauté de Communes, avec traçabilité de chaque rotation par bordereau ;
- Les métaux seront stockés dans des conteneurs adaptés clairement identifiés, et repris par une entreprise agréée à cet effet, avec traçabilité par bordereau ;
- Les déchets non valorisables seront stockés dans un conteneur clairement identifié, et transférés dans le stockage d'ultimes de la Communauté de Communes, avec pesée et traçabilité de chaque rotation par bordereau.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de la configuration du projet et de son lieu et son contexte d'implantation, le projet n'est pas susceptible d'induire d'effets direct ou indirect, temporaire ou permanent dommageables sur les milieux naturels, la faune, la flore, la pérennité des espaces protégés et / ou inventoriés. Le projet aura un effet positif sur les activités humaines, au droit du projet mais également par la production d'énergie renouvelable qu'il permettra.

Cf. Note annexe pour davantage de précisions.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note annexe au CERFA

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Avignon le, 05/04/2017

Signature



iquant sur le cadre ci-dessus

PROJET DE REALISATION ET D'EXPLOITATION D'OMBRIERES DE PARKING PARKING DU LAC, QUARTIER DE BEAULIEU, MONTEUX

**Demande d'examen au cas par cas
Article L.122-3 et tableau annexé à l'article R.122-2 du Code de l'Environnement**

NOTICE COMPLEMENTAIRE DE PRESENTATION DU SITE, DU PROJET ET DE SES INCIDENCES POTENTIELLES

